





## Directive « Cours Swiss Tennis Bronze Badge Chair Umpire »

Introduction	Les épreuves de tournois nationaux et internationaux des catégories supérieures sont arbitrées par des Chair Umpires (arbitres de chaise) brevetés. Le Chair Umpire veille au déroulement réglementaire des parties. Il rend des décisions de fait et connaît notamment les règles de jeu et les règles de comportement, ainsi que l'application du Code of Conduct (code de conduite). Les Bronze Badge Chair Umpires interviennent avant tout dans les tournois nationaux.
Curriculum de formation	Module 1 Cours de formation (théorie + pratique) toujours en octobre / novembre (voir date exacte dans le programme de cours)
	Module 2 Interventions pratique sur des tournois (pratique) toujours en février / mars / avril (les dates exactes seront communiquées après le module 1)
	Les interventions sur le terrain lors de tournois vous permettent d'acquérir une certaine expérience pratique et de gagner en assurance pour l'exercice de votre future tâche d'arbitre. Vous êtes accompagné et évalué lors de tous les tournois. Deux interventions pratiques sur des tournois sont obligatoires!
	Module 3  Examen pratique (journée de finale centralisée des Interclubs, Burgdorf) toujours en juin (voir date exacte dans le programme de cours)
Admission	Swiss Tennis décide de l'admission des candidats sur la base de leur dossier personnel.
	Prérequis
	<ul> <li>Module 1</li> <li>Âge minimum 16 ans (année de naissance)</li> <li>Connaissance des règles</li> <li>Excellente acuité de l'ouïe/vue</li> </ul>
	Module 2
	Module 1 passé avec succès
	<ul> <li>Module 3</li> <li>Modules 1 et 2 passés avec succès</li> <li>Sélection / aptitude certifiée par Swiss Tennis</li> </ul>
Durée	Module 1 • vendredi, 18–22 h • samedi, 10–20 h • dimanche, 10–17 h
	Module 2  • Vendredi, samedi et dimanche (toujours journée complète)
	Module 3  • Samedi (toujours journée complète)

Contenu	<ul> <li>Module 1</li> <li>Obligations et tâches du Chair Umpire</li> <li>Préparatifs, encadrement, travaux complémentaires après le match</li> <li>Rules of Tennis, règles du tennis</li> <li>Code of Conduct, code de comportement</li> <li>Code for Officials, comportement des Chair Umpires</li> <li>Technique du Chair Umpire</li> <li>Technique du juge de ligne</li> <li>Feuille d'arbitre</li> <li>Entraînement pratique comme Chair Umpire sur le terrain</li> <li>Module 2</li> <li>Intervention sur le terrain en tant que Chair Umpire (arbitrage d'une ou plusieurs parties lors de tournois officiels)</li> <li>Module 3</li> <li>Examen pratique en tant que Chair Umpire (arbitrage d'une ou plusieurs parties)</li> <li>Les trois modules doivent être achevés en l'espace de deux ans.</li> </ul>
Documentation	<ul> <li>Module 1</li> <li>Vous trouvez une documentation online sous: Improve Tennis, Fonctionnaires, Chair Umpire</li> <li>Les participants prendront des notes pendant toute la durée du cours sur ce qu'ils ont appris</li> <li>Module 2</li> <li>Pas de documentation</li> <li>Module 3</li> <li>Pas de documentation</li> </ul>
Préparation	Module 1  Apprendre les règles du tennis (avant le début du cours)  Remplir la feuille d'arbitre (avant le début du cours)  Veuillez lire attentivement les documents suivants avant le début du cours  Règles de jeu, parties jouées sans arbitre, Code of Conduct, directives tenue vestimentaire,  Règlement des tournois (seulement les éléments n'ayant pas trait à l'organisation d'un tournoi), Règlement des Interclubs, Règlement des Interclubs LNA, Règlement des Interclubs  LNB, Directive concernant l'application du Champions-Tiebreak dans les championnats interclubs, indemnité minimale pour fonctionnaires de compétition. Vous trouvez les règlements online sous: Play Tennis, Tournaments, Règlements  Module 2  Répéter la théorie  Module 3  Répéter la théorie
Examen	Module 1  Règles de jeu  Officiating  Module 2  Evaluation par des coaches / experts  Module 3  Arbitrage d'une ou de plusieurs parties
Langues	Anglais

Participants	4-8
Titre	<ul> <li>Diplôme Swiss Tennis Bronze Badge Chair Umpire</li> <li>Les participants seront accessibles dans la <u>recherche de personnes</u> de Swiss Tennis</li> </ul>
Responsable	Alain Pozzi, Percevent Ducrest
Frais	<ul> <li>Module 1</li> <li>CHF 450.00 repas incl. (Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais de voyage et de logement)</li> <li>Module 2</li> <li>Gratuit, repas incl. (Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais de voyage et de logement)</li> </ul>
	<ul> <li>Module 3</li> <li>CHF 150.00 repas incl.</li> <li>(Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais de voyage et de logement)</li> </ul>
	La redevance de cours est échue à la confirmation de la participation. L'acquittement donne droit à la participation.
Formation continue	<ul> <li>Obligation de formation continue</li> <li>min. quatre interventions sur le terrain par an (un match sur la chaise correspond à une intervention, un jour comme arbitre en disponibilité est considéré comme intervention sur le terrain)</li> <li>Envoyer la datacard numérique avant la fin novembre de l'année calendaire</li> <li>La Chair Umpire Conference participer (tous les deux ans obligatoire)</li> </ul>
	Obligation de formation continue non remplie L'arbitre est mis sur statut « passif ». Pour retrouver le statut « actif », l'arbitre doit: • participer au Chair Umpire Conference (obligatoire tous les deux ans) • ainsi qu'intervenir sur le terrain au moins une fois et bénéficier d'une évaluation satisfaisante de la part du Referee concerné
Remarque	A un Swiss Tennis Bronze Badge Chair Umpire formé s'ouvrent les lieux d'intervention suivants  • Tournois N  • Tournois R  • Tournois juniors  • Championnats nationaux  • Interclubs – LNA
Organisation	Swiss Tennis, Formation / Développement Karin Lüthi, 032 344 07 47, karin.luethi@swisstennis.ch

recognized by



Die ITF (International Tennis Federation) hat die Inhalte und Strukturen der Trainerausbildungen seiner Mitgliedverbände bewertet. Swiss Tennis wurde mit der Note A ausgezeichnet und ist damit einer von nur 19 Landesverbänden, der dieses höchste Gütesiegel erhalten hat.

In diesem Dokument wird der Einfachheit halber bei der Bezeichnung von Personen und Funktionen jeweils die männliche Form verwendet. Die weibliche Form ist selbstverständlich immer mit eingeschlossen.